

INGÉNIEUR·E SPÉCIALITÉ SYSTÈMES EMBARQUÉS EN FORMATION CONTINUE

MAÎTRISER LES SYSTÈMES EMBARQUÉS POUR LES PROGRAMMES INDUSTRIELS DE HAUTE TECHNOLOGIE

On qualifie de « système embarqué » un dispositif électronique et informatique autonome, dédié à une tâche précise, souvent en temps réel, d'une taille et d'une consommation énergétique les plus faibles possible. Ces dispositifs sont de plus en plus nombreux, dans des secteurs très variés : aéronautique, automobiles, trains, satellites, téléphonie... Nous les trouvons dans tous les objets connectés qui nous entourent.

Pour développer ces dispositifs, l'étudiant doit acquérir une large culture technique et scientifique, en électronique, informatique, mécanique. Le cursus CESI lui permettra d'atteindre cet objectif, et de se préparer aux exigences du terrain, en bénéficiant d'une forte culture en management de projets.

À l'issue du programme, l'étudiant, diplômé et reconnu par la CTI, a toutes les clés en mains pour gérer et piloter des projets d'envergure, en optimisant les ressources énergétiques qu'ils nécessitent. Sa polyvalence et sa capacité d'adaptation feront de lui un acteur clé du marché.

Profil de l'étudiant

- Force de proposition
- Rigueur
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Travail d'équipe
- Curiosité technique
- Réactivité

Où exerce t-il ?

Il exerce ses activités dans le secteur de l'industrie et des services, au sens large : automobile, ferroviaire, spatial, énergie, défense, télécoms... Il peut être prestataire en société de services, ou être en poste dans des entreprises de toutes tailles, de la PME au grand groupe.

DIPLÔME

Ingénieur CESI, spécialité Systèmes électriques et électroniques embarqués

Débouchés

- Ingénieur études et développement
- Ingénieur production
- Ingénieur essais
- Ingénieur maintenance
- Ingénieur chargé d'affaires
- Ingénieur méthodes
- Ingénieur projet

VAE, FORMATION CONTINUE

Durée : 177 jours
sur 30 mois
Code WEB : FIFCS3E
Code RNCP : RNCP40702
Code CPF : 243958

POUR QUI ?

Public

Salariés ou demandeurs d'emploi

Prérequis

- Être titulaire d'un diplôme de niveau bac +2 scientifique ou technique
- Disposer d'au moins un an d'expérience professionnelle

Rythme de formation

La formation se déroule en alternance sur 3 ans.

Frais de scolarité

23 000 euros
Tarif applicable pour toute inscription réalisée en 2026.

OBJECTIFS

L'étudiant dispose d'une large culture technique et scientifique, notamment en électronique, informatique industrielle et mécatronique. Il est apte à maîtriser les techniques de développement, d'organisation et de gestion de projets au sein des entreprises. La présence importante en entreprise lui permettra de confirmer ses motivations et de lui préparer, de manière opérationnelle, aux différents aspects de sa future mission.

Ce qu'il saura faire en entreprise

En cycle ingénieur, l'étudiant évolue pour passer de la fonction de technicien à celle d'ingénieur :

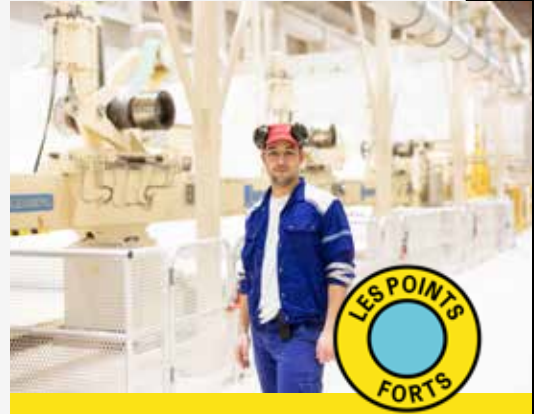
- Technicien confirmé en fin de première année : il maîtrise les aspects techniques de ses missions et sait les appliquer en autonomie
- Assistant ingénieur en fin de deuxième année : il peut traiter des problématiques, nécessitant des solutions nouvelles, et encadrer des équipes sur le terrain
- Ingénieur junior en fin de cycle : il est autonome pour traiter des sujets entiers, intégrant les dimensions techniques, économiques, organisationnelles et humaines.

Système d'évaluation

Le système d'évaluation est basé sur un contrôle continu. Le programme de formation est réparti en différentes Unités d'Enseignement correspondant à un nombre déterminé de crédits ECTS. Une année de formation correspond à 60 crédits.

Les conditions pour l'obtention du diplôme sont :

- Valider l'ensemble des Unités d'Enseignement, donc avoir acquis 180 crédits sur les trois années de la formation
- Obtenir une certification de niveau B2 en anglais
- Effectuer une mobilité à l'étranger d'une durée de 20 semaines



La formation continue joue un rôle capital dans le développement et la pérennité de l'entreprise :

- Faire face à l'avancée constante de la concurrence
- Faire évoluer les salariés
- Maintenir le niveau de motivation des équipes
- Gagner en expertise
- Bénéficier du vécu et de l'expérience professionnelle des salariés
- Garantir la fidélisation des talents

OUVERTURES DANS NOS CAMPUS

Contactez nos campus pour en savoir plus.

